



PRÉFET DE LA SAVOIE

LE GRAND DEBAT NATIONAL
ELEMENTS PRATIQUES ET METHODOLOGIQUES

Citoyens, élus, organisations à but lucratif ou non lucratif : le Gouvernement souhaite que le **plus grand nombre** participe et organise des débats.

Nous comptons sur chacun de nos concitoyens pour prendre l'initiative et permettre la discussion la plus large et la plus représentative possible.

Tous les maires qui le souhaitent sont invités à contribuer au grand débat national en organisant, ou en facilitant l'organisation d'un ou plusieurs débats dans leurs communes.

Calendrier :

- 15 janvier 2019 : **ouverture du grand débat national**,
- 21 janvier 2019 : les **contributions** des Françaises et des Français pourront être directement déposées **en ligne** : <https://granddebat.fr/> ,
- 1er mars 2019 : organisation de **conférences citoyennes régionales**, associant des Français tirés au sort dans chaque région à des représentants de diverses parties prenantes. Ils pourront participer à l'élaboration de pistes concrètes, donner leur avis sur ce qui ressort des premières semaines du grand débat national et nourriront ainsi la réflexion sur les suites à donner,
- 15 mars 2019 : **clôture** du grand débat national,
- avril 2019 : réalisation de la **synthèse** des débats et contributions.

Le Gouvernement a mis en place une palette d'outils à disposition des citoyens qui souhaitent participer au débat. Ces outils sont multiples, pratiques et ouverts :

Les outils :

- Des **réunions** d'initiative locale qui permettront à chacun de débattre au cours de réunions publiques, de se faire entendre et de convaincre ;
- Un **site internet** dédié <https://granddebat.fr/> sur lequel les citoyens peuvent déposer leurs contributions ;
- Une **adresse postale**, pour adresser sa contribution au débat par courrier (Mission grand débat - 244 boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS) ;
- Un **numéro vert** pour répondre aux questions des organisateurs et des participants (0800 97 11 11) ;

- Des **stands** de proximité, installés dans les lieux de passage du quotidien. Ils permettront à ceux qui le souhaitent de donner leur avis sur les thématiques mises au débat.
- Des **outils** disponibles sur <https://granddebat.fr/>. Un mode d'emploi apporte tous les conseils pratiques sur :
 - les objectifs de ces réunions,
 - le choix des thèmes, des dates, des lieux. L'idée est de traiter un thème par réunion,
 - les modalités d'invitation, d'animation et de comptes-rendus des échanges,
 - les règles à respecter pour garantir la qualité des échanges dans le cadre d'une charte du grand débat.

Le Gouvernement prendra en compte tous les avis et propositions exprimés dans le respect de la méthode et des règles du grand débat national, selon les principes de transparence, de pluralisme et d'inclusion, de neutralité, d'égalité et de respect de la parole de chacun.

Désignation du référent départemental pour le grand débat national en Savoie

À l'initiative du président de la République, un grand débat national s'engage sur quatre thèmes permettant à tous de débattre de questions essentielles pour les Français: la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

En Savoie, le référent départemental, désigné par Louis LAUGIER, préfet de la Savoie, est **M. Pierre MOLAGER, le secrétaire général de la préfecture.**

Le référent sera en relation avec les élus et à leur écoute pour notamment s'assurer que les réunions d'initiative locale pourront bien se tenir dans des lieux mis à disposition de préférence par les collectivités locales ou les structures associatives et dans les conditions de sécurité adéquates, ainsi que pour faciliter l'organisation matérielle des réunions.

Le courriel pour contacter le référent départemental est : pref-granddebat@savoie.gouv.fr

Un numéro de téléphone est aussi réservé aux maires : 06 32 41 29 41